

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Annexe II, partie B de la Directive 2006/42/CE

LE FABRICANT :

FOREZ BENNES
B.P. 121 - 42603 MONTBRISON CEDEX

Déclare sous sa responsabilité exclusive que la quasi-machine désignée ci-dessous :

Modèle : *benne arrière ENTREPRENEUR*
Type : *ROD LINE*
Description de l'équipement : *système de levage à déversement arrière, stable et rapide, avec un chargement et déchargement auto-centré*
N° de série : *CC 03 0003* Année de fabrication : *2013*

satisfait aux exigences de sécurité applicables de la Directive 2006/42/CE et que sa documentation technique est constituée conformément à l'annexe VII, partie B.

☒ Livraison en kit : Mise en service interdite jusqu'à ce que l'assembleur certifie que l'ensemble de l'installation satisfait à la Directive 2006/42/CE.

Fait à : *MONTBRISON*
Le : *18 avril 2013*

Déclaration N° *CK 03 0003*

Cachet de la société
nom et visa du représentant légal
FOREZ BENNES
Laurent BOURRIN
B.P. 121
42603 MONTBRISON CEDEX
Téléphone 04 77 96 69 69
SIRET 402 561 484 00013

L'ASSEMBLEUR :

FOREZ BENNES HYDRO
B.P. 82 - 69744 GENAS CEDEX

Déclare sous sa responsabilité et au vu du (des) certificat(s)  que :

☒ La quasi-machine référencée ci-dessus et/ou :

	Marque	N° de série	Année
☐ La grue de manutention			
☐ L'appareil à bras / portique ⁽¹⁾ pour benne amovible			
☐ Le hayon élévateur			
☐ Le dispositif de changement rapide de carrosserie			

A (ont) été incorporé(e)(s) sur le véhicule :

Marque	Type	N° de série
<i>VOLVO</i>	<i>FMD 84 46BH 435L</i>	<i>YN2JG20G0DB65-18-16</i>

L'installation des quasi-machines a été réalisée conformément aux prescriptions de leur fabricant respectif, sans modifications remettant en cause leur conformité vis-à-vis des exigences de sécurité et de santé décrites dans la Directive 2006/42/CE. (1) : rayer la mention inutile

Fait à : *Genas*
Le : *23/05/2013*

Cachet de la société
nom et visa du représentant légal
FOREZ BENNES HYDRO
André
3, rue Jean Perrin
B.P. 82
69744 GENAS CEDEX